

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie

Commission Régionale de la Forêt et du Bois

14 novembre 2025

Caen

**Direction Agriculture et
Ressources Marines**

2. Programme régional forêt bois : indicateurs de suivi

Programme national de la forêt et du bois 2016-2026

Le PNFB 2016-2026

*Objectif
récolte de bois
commercialisé
+ 12 Mm3
d'ici 2026*

DGPE/SDFCB/BROF



Programme régional de la forêt et du bois 2020-2030

En déclinaison du PNFB, le **PRFB** fixe le cap de la politique forestière régionale. Il a pour objectifs de :

- développer les usages du bois,
- de davantage et mieux mobiliser la ressource,
- et de renforcer la filière forêt-bois

Il a été élaboré par les partenaires de la filière forêt-bois normande sous l'égide de la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) co-présidée par le préfet et le président du conseil régional.

Le PRFB a été validé par la CRFB lors de la réunion du 15 octobre 2020 et approuvé par le ministre de l'Agriculture et l'Alimentation le 30 décembre 2020.

Il comprend un **état des lieux** de la filière forêt bois normande et un **programme d'actions** établi pour 10 ans (2020-2030).

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

3 axes, 11 objectifs et 52 indicateurs

Introduction

Préambule

État des lieux

Gouvernance

Annexes

1 champ d'application du PRFB

2 Connaissance de forêt et la filière bois

3 Aide de lecture

4 Atlas cartographique

Axe Stratégique 1 - action interprofessionnelle

- 1-Organiser l'animation, développer les réflexions et actions collectives
- 2-Promouvoir la place de la forêt dans les territoires et rendre la filière normande plus visible (auprès des élus et du public)
- 3-Mettre en valeur les points forts de la filière normande, du local à l'international

Axe Stratégique 2 - compétitivité et territoire

- 4-Adapter les formations initiales et continues
- 5-Développer la compétitivité des entreprises
- 6-Développer les marchés pour mieux valoriser la ressource locale
- 7-Partager les résultats de la recherche et développement, et encourager l'innovation

Axe Stratégique 3 - gestion durable et mobilisation du bois

- 8-Valoriser et préserver la forêt et ses services écosystémiques associés
- 9-Prendre en compte les effets du changement climatique
- 10-Accroître la mobilisation en lien avec les marchés et optimiser le renouvellement
- 11-Objectiver, restaurer et maintenir l'équilibre sylvo-cynégétique



**PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT
ET DU BOIS DE NORMANDIE 2020 - 2030**



Bilan mi-échéance Programme régional Forêt Bois 2020-2030

- Indicateurs de suivi quantitatifs
- Bilan qualitatif (à venir)

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

La forêt normande en quelques chiffres :

	PRFB	2024
Taux de boisement	14 %	15 %
Superficie forestière (forêt de production)	419 000 ha	435 000 ha
Part des forêts privées	77 %	79 %
Part des peuplements feuillus	83 %	82 %
Volume de bois vivant sur pied (Bois fort tige)	75 millions de m ³	87 millions de m ³

Données issues des résultats de l'inventaire forestier national de l'IGN (2020-2024)

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

La forêt normande en quelques chiffres :

(en bois fort tige)	PRFB	2024
Volume de bois sur pied en m ³ /ha	186 ± 9	199 ± 16
Production biologique m ³ /ha/an	6,8 ± 0,4	6,1 ± 0,4
Prélèvement m ³ /ha/an	3,3 ± 0,7	3,8 ± 0,9
Mortalité m ³ /ha/an	0,4 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Bilan m³/ha/an	3,1 ± 0,8	1,8 ± 1

Données issues des résultats de l'inventaire forestier national de l'IGN (2020-2024)

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe I : Donner un nouvel élan à l'action interprofessionnelle et renforcer les liens entre les acteurs

Objectif 1 : Organiser l'animation, développer les réflexions et actions collectives

Indicateur 3 : Nombre de manifestations à destination des professionnels et nombre de participants

URCOFOR :

2020 : 35 événements : 280 participants dont 190 élus

2021 : 14 événements : 302 participants dont 234 élus

2022 : 18 événements : 388 participants dont 277 élus

2023 : 16 événements : 323 participants dont 215 élus

2024 : 16 événements : 513 participants dont 158 élus

FiBois :

2022 : 27 événements : 300 personnes

2023 : 34 événements : 600 personnes

2024 : 21 événements : 650 personnes

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe II : Renforcer la compétitivité au bénéfice du territoire régional en cohérence avec la transition écologique et énergétique

Objectif 5 : Développer la compétitivité des entreprises

Indicateur 16 : Surface forestière labellisée (PEFC et FSC)

Donnée 2018

PEFC : 160 000 ha

FSC : 7 900 ha (Arques + Eawy)

Donnée 2024

PEFC : 184 252 ha

FSC : 8368 ha (Arques + Eawy + PNR BSN)

Indicateur 17 : Nombre d'entreprises labellisées (PEFC et FSC)

Donnée 2018

PEFC : 145 entreprises

Donnée 2024

PEFC : 150 entreprises

FSC : 49 entreprises

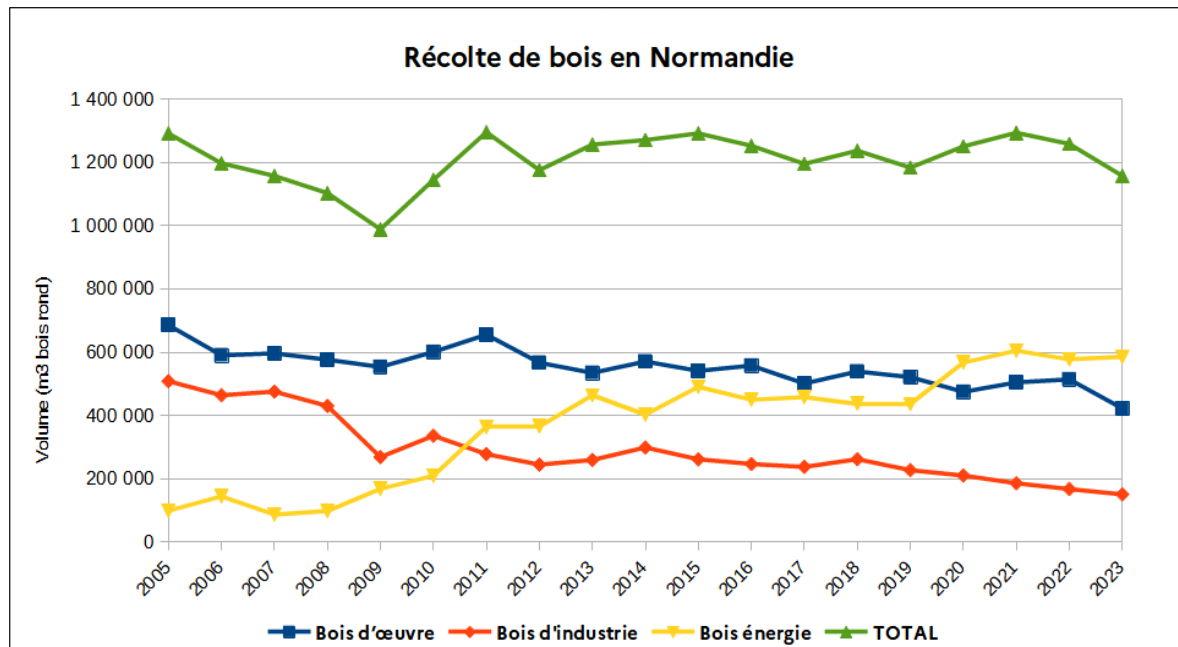
Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe II : Renforcer la compétitivité au bénéfice du territoire régional en cohérence avec la transition écologique et énergétique

Objectif 6 : Développer les marchés locaux pour mieux valoriser la ressource locale

Indicateur 19 : Récolte de bois et répartition BO BI BE (enquête annuelle de branche - agreste)

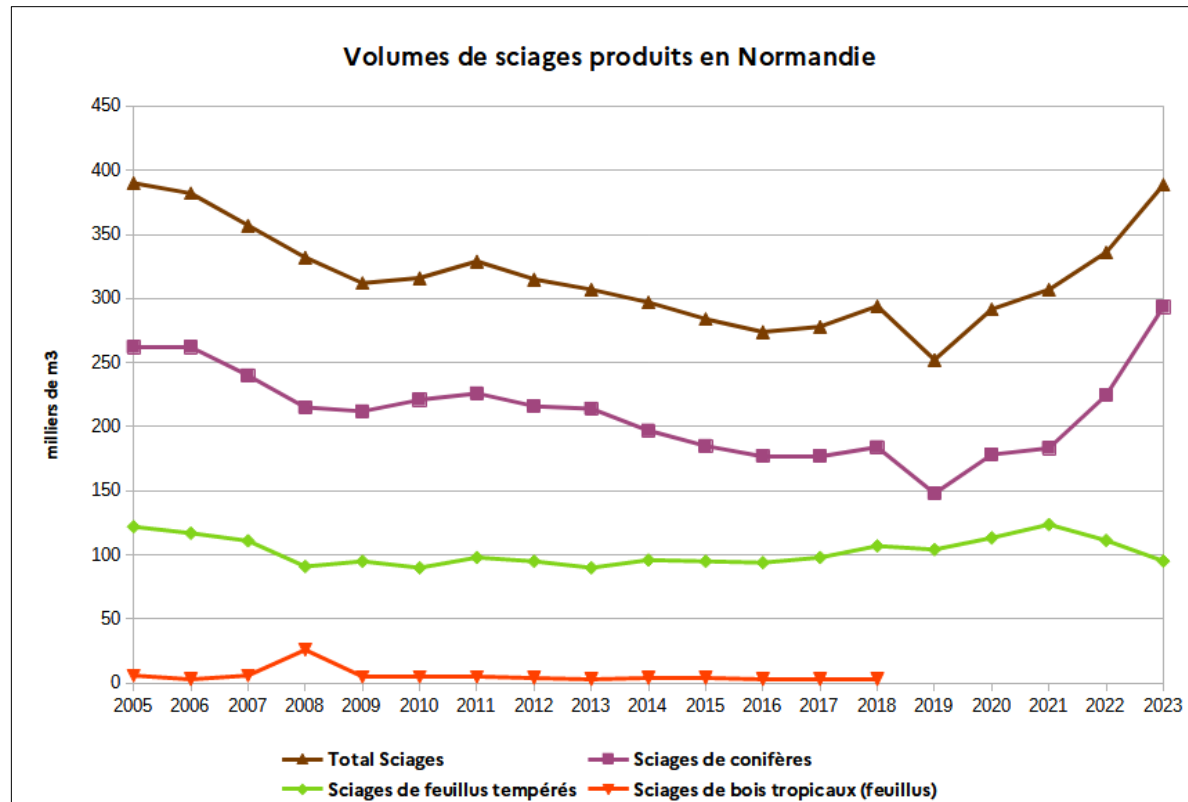


Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe II Objectif 6

Indicateur 21 : Volume scié (enquête annuelle de branche - agreste)



Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe II Objectif 6

Enquête annuelle de branche - agreste

Nombre d'entreprises qui ont leur siège social en région et font l'objet de l'enquête

Année	Exploitations forestières	Double activité : Exploitation forestière/scierie	Scieries	Total
2017	128	30	36	194
2019	118	26	27	171
2023	104	26	21	151

Programme régional Forêt Bois 2020-2030

Suivi à mi-période d'indicateurs quantitatifs

Axe III : Améliorer la gestion durable des forêts pour mieux mobiliser la ressource bois

Objectif 10 : Accroître la mobilisation en lien avec les marchés et optimiser le renouvellement

Indicateur 44 : Surface avec document de gestion durable (PSG ou Aménagement)

2018 :

-Forêt privée : 151 000 ha

-Forêt publique :

Domaniale : 78 700 ha

Collectivité : 7 100 ha

2024 :

- Forêt privée : 165 000 ha

- Forêt publique :

Domaniale : 85 550 ha

Collectivité : 9 500 ha

**Direction régionale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de Normandie**

Merci pour votre participation

**Direction Agriculture et
Ressources Marines**